



Feuille d'information 2 sur le train de mesures en faveur des médias - novembre 2021

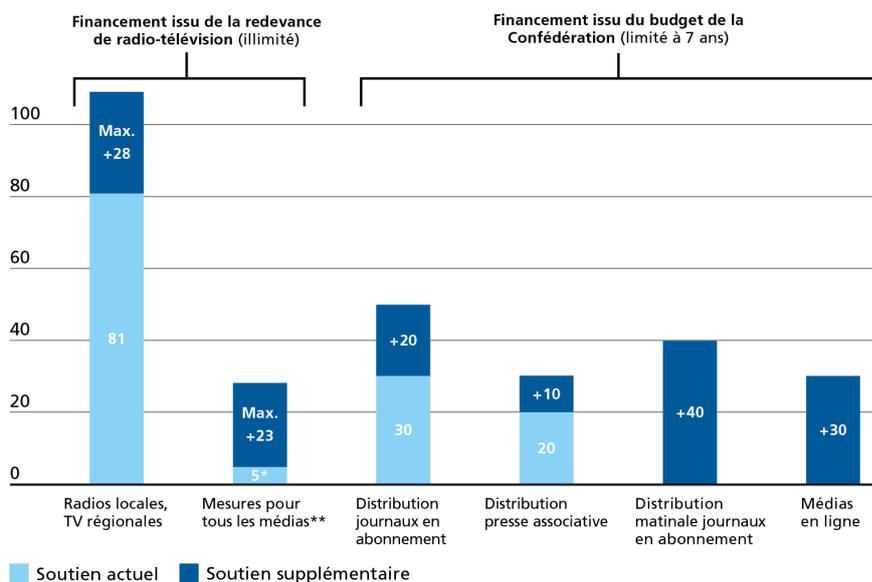
Aperçu

Notre démocratie directe a besoin de médias. Ceux-ci livrent des informations factuelles et surveillent ce que font les acteurs politiques et sociaux. Dans une région privée de journal ou de radio, la population n'a pas accès à ces informations importantes et la fonction de contrôle est moins bien assurée.

Les journaux, les radios et télévisions privées ainsi que les médias en ligne créent des liens avec la région. Le projet garantit que toutes les parties du pays et toutes les régions linguistiques soient encore à l'avenir couvertes par des médias. Dans toute la Suisse, la population continue de profiter d'une couverture médiatique variée.

Avec le train de mesures, le Conseil fédéral et le Parlement misent sur des instruments éprouvés, par exemple les rabais de distribution pour les quotidiens et les hebdomadaires en abonnement et pour les périodiques des associations et des fondations. En outre, l'aide aux radios locales et aux télévisions régionales privées est augmentée. Le train de mesures comprend désormais aussi un soutien à la distribution matinale des journaux en abonnement et une aide aux médias en ligne.

Mesures en faveur des médias
En millions de francs par an



* 4 millions issus de la redevance + 1 million issu du budget de la Confédération
** Formation et formation continue, autorégulation de la branche, agences de presse, infrastructures numériques

Source : Office fédéral de la communication (OFCOM)

Le train de mesures est conçu de sorte à ce que les journaux de petite et moyenne taille ainsi que les médias en ligne bénéficient d'un soutien plus large (dégression). Le but est de renforcer la couverture médiatique dans les régions rurales et les petites villes. Les médias de petite et moyenne taille

informent sur les événements qui se déroulent dans les communes et les régions. Ils couvrent l'actualité politique, économique, culturelle, sociale et sportive. Ce rôle est important pour la population, pour un grand nombre d'associations et pour la cohésion nationale.

En tout, 151 millions de francs sont prévus. Le train de mesures est financé par les recettes de l'actuelle redevance de radio-télévision et par les ressources générales de la Confédération. Aucune nouvelle taxe n'est nécessaire. Les réductions pour la distribution des journaux et l'aide aux médias en ligne sont limités à sept ans.